



Initiatives et Changement

Education à la paix

Dialoguer, apprendre à vivre ensemble, agir en citoyen

Association reconnue d'utilité publique

Ateliers sur les droits de l'enfant et la citoyenneté Comprendre, agir et enseigner les droits de l'enfant	Catégorie	Droits de l'enfant et Citoyenneté
	Âge	9 à 11 ans
	Durée	Sur l'année scolaire, 1h30 tous les 15 jours

Rendre les enfants acteurs de leurs apprentissages et les impliquer dans des projets sur les thématiques des droits de l'enfant et de la citoyenneté.



Contenus

Le groupe d'enfants sera formé à intervenir auprès des adultes ou enfants sur le thème des droits de l'enfant et de la citoyenneté avec des méthodes « enfants à enfants » (Child to Child) et en s'appuyant sur les approches éducatives des pédagogues Janusz Korczak, Célestin Freinet et Paulo Freire.

Les ateliers sur les droits de l'enfant et la citoyenneté proposent des activités expérientielles sur les droits de l'enfant en explorant les notions de justice sociale et équité, diversité et discrimination, paix et conflit, expressions et opinions, travail et éducation. Ce sont avant tout

des ateliers créatifs où les enfants créent de manière démocratique des projets autour des droits de l'enfant et apprennent à former.

Objectifs :

- Former les enfants aux droits de l'enfant et à la citoyenneté
- Apprendre aux enfants à enseigner à leur tour
- Rendre l'enfant porteur d'un message citoyen auprès d'adultes et d'enfants.

Moyens pédagogiques :

Les enfants découvrent tout d'abord la thématique des droits de l'enfant à travers des jeux, des simulations et des jeux de rôle... Puis ils apprennent les techniques de transmission du savoir et du savoir faire notamment grâce à la méthode « enfant à enfant », avant de transmettre à leur tour leurs connaissances à travers des ateliers créatifs qu'ils mettent en place ensemble.

Originalité du projet : L'enfant est au cœur de la construction de ses savoirs et agit auprès d'adultes et enfants. **L'approche Child-to-Child (Enfant à Enfant)** est une approche basée sur la participation au développement de l'enfant et qui est cohérente avec la Convention internationale du droit de l'enfant des Nations Unies.

Durée : 1h30 par atelier (Environ 17 ateliers sur l'année)

Nombre d'enfants et intervenant : 15 enfants encadrés par 2 intervenants

Tranche d'âge : 9 à 11 ans

Tarifs : 80 € par atelier (+frais de déplacement hors Paris)

Lieu : A votre convenance

Qui de mieux placés que nous
pour parler des droits de
l'enfant !

Organisateur :

L'association Initiatives et Changement pour son programme ©Education à la paix qui travaille depuis 2005 auprès des enfants pour leur **apprendre à mieux vivre ensemble, à dialoguer et agir comme citoyen acteur de paix**. Initiatives et Changement est une ONG reconnue d'utilité publique et agréée Jeunesse Education Populaire par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Contact : Marion Bonte, Responsable du programme Education à la Paix, 01 41 46 03 69 marion.bonte@ic-fr.org

